DÉLÉGATION DE SEINE-ET-MARNE

https://seineetmarne.secours-catholique.org

A l'approche de l'hiver, plus de 40 enfants et 30 adultes à la rue en Seine-et-Marne

DROITS DE L'HOMME | LOGEMENT | PRÉCARITÉ | PRISE DE POSITION | SANS ABRIS

23/10/2023

À l'appel de la Fédération des acteurs de la solidarité d'Île-de-France (FAS IdF), « La braderie du social », le Secours Catholique de Seine-et-Marne s'est mobilisé devant la préfecture de Melun le jeudi 12 octobre 2023.

En Seine-et-Marne, le Secours Catholique a décidé de se mobiliser autour de l'accès à l'hébergement d'urgence au regard des nombreuses situations de rue que les équipes locales rencontrent.
Une cinquantaine de personnes étaient présentes pour dire "Halte à la braderie du social !".
A ce jour, les équipes du Secours Catholique accompagnent **une trentaine d'adultes et une quarantaine d'enfants en situation de rue**. Les appels au 115 sont décourageants pour les familles, et les bénévoles n'osent plus dire aux personnes d'appeler le 115.

Ils témoignent :

Morgan, père de six enfants :
« *Depuis le 20 juin, je me retrouve à la rue avec mes enfants. On appelle tous les jours et on n'a pas de réponses. Avoir le 115 c'est le parcours du combattant. Même quand vous les avez, il n'y a pas de solution. C'est une torture. Je souhaite avoir au moins un logement digne où on peut vivre avec ma famille. Aujourd'hui, je vis séparé de mes enfants. J'appelle au secours, j'appelle à l'aide. Il faut qu'on nous vienne en aide. Je lance un cri pour que l'Etat puisse bouger les choses.* »

Aminata, 22 ans, mère de famille de deux enfants (2 ans et 5 ans) :
« M*on conjoint, mes enfants et moi sommes à la rue depuis trois mois. Ce n'est pas tous les jours facile d'avoir le 115 au téléphone. On nous répond que c'est saturé. Je suis régularisée et je n'ai jamais été hébergée. Il n'y a pas de solutions. Pour moi, c'est difficile de voir ma fille qui est scolarisée et de ne pas pouvoir l'amener à l'école chaque jour. Elle est grande et elle commence à poser des questions et je ne sais plus comment y répondre. Elle me demande : pourquoi on dort dans la rue ? Et ça me fait trop mal. Je souhaiterais avoir un logement avec ma famille, c'est ça que je veux.* »

Bruno, bénévole au Secours Catholique :
« *Je suis en colère après l'administration qui ne fait pas son boulot. Tout le monde dit « je veux faire » mais personne ne réagit. Heureusement que les associations sont là parce que sinon rien ne bougerait ici dans ce pays. Surtout pour les*

personnes migrantes. Dans mon équipe, chacun donne de soi-même malgré des contraintes familiales, de santé, … Certains membres de mon équipe me disent « moi je peux pas appeler, appelle à ma place ». Mais ce n'est pas une solution. On peut agir mais pas tout seul, il faut qu'on soit tous mobilisés. »

Aujourd'hui, ce sont trop de familles, d'enfants, qui sont remis à la rue par le 115. Ce ne sont pas les travailleurs sociaux et les écoutants du 115 qui ne mettent pas à l'abri ou qui remettent les personnes à la rue. Ce sont bien les directives préfectorales qui imposent une politique de réduction des nuitées hôtelières et qui obligent la mise en place de critères de priorisation hors du cadre fixé par le code de l'action sociale et des familles.

Pour rappel, **l'article 345-2-2 du code de l'Action Sociale et des Familles** affirme :
« *Toute personne sans abri, en situation de détresse médicale, psychique ou sociale, a accès, à tout moment, à un dispositif d'hébergement d'urgence.*»

Quotidiennement, cet article est bafoué. En Seine-et-Marne, encore hier une famille avec un enfant scolarisé a été informée de sa fin de prise en charge d'hébergement. **Comment vivre avec cette annonce quand on est seule avec son enfant ? Quelle perspective donne cette annonce quand l'hiver arrive ?**

Les annonces récentes du « Pacte des Solidarités » concernant l'hébergement sont nécessaires mais pas suffisantes.

C'est pourquoi :

- Nous demandons la fin des instructions étatiques qui priorisent les publics selon leur vulnérabilité et un accès à l'hébergement d'urgence véritablement inconditionnel, en accord avec le droit en vigueur : peu importe le statut administratif des personnes, ou leur vulnérabilité…
- Nous demandons la facilitation des démarches de régularisation administrative pour permettre l'accès aux droits liés à l'habitat.
- Nous demandons une véritable continuité de l'hébergement : l'hébergement doit être continu, et les fins de prise en charge sans solution doivent cesser.
- Nous demandons des hébergements dignes et de qualité pour les personnes.

Le gouvernement avait annoncé vouloir atteindre l’objectif “zéro enfant à la rue”. Au vu des dernières annonces et au regard de la situation actuelle en Seine-et-Marne, nous pouvons affirmer que cet objectif ne sera pas encore atteint cet hiver !

https://seineetmarne.secours-catholique.org/notre-actualite/lapproche-de-lhiver-plus-de-40-enfants-et-30-adultes-la-rue-en-seine-et-marne